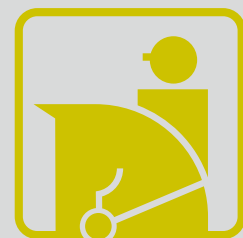




Fédération Suisse des Sports Equestres

# Para-Equestrian



Le Para-Equestrian est une discipline paralympique et un sport de haut niveau pour les personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, inné ou dû à un accident. Il comprend les sous-disciplines dressage et attelage. Par Para-Dressage, on entend l'équitation de dressage avec le partenaire cheval où seul ce qui est faisable compte pour le cavalier, des aides auxiliaires remplaçant ce qu'il manque. Les handicaps sont classifiés selon la force et la coordination disponibles en grades allant de I à V, le grade I étant celui pour les cavaliers avec les handicaps les plus graves.



# Le Para-Equestrian Dressage crée des liens

NICOLE GEIGER, CAVALIÈRE DU CADRE ELITE PARA-EQUESTRIAN DRESSAGE



« Le Para-Equestrian Dressage permet aux cavaliers ayant un handicap physique ou sensoriel de se mesurer sportivement au niveau national et international. Le handicap n'est alors pas au centre de l'attention, mais plutôt ce qui est faisable avec notre partenaire à quatre sabots. »

Le Para-Equestrian (PE) a été reconnu par la Fédération Suisse des Sports Equestres en 2011 en tant que discipline autonome. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la discipline Para-Equestrian dispose en outre d'un propre règlement. Pour les personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, qu'il soit inné ou dû à un accident, l'équitation favorise la confiance en soi et l'autonomie et donne au cavalier un sentiment de liberté et d'indépendance. Un sportif PE ne peut attaquer et atteindre ses buts qu'en équipe, c'est pourquoi une grande confiance, du respect et de la tolérance de la part de toutes les personnes concernées sont indispensables pour ces différentes activités. L'intégration vécue diminue l'appréhension entre les sportifs valides et les athlètes handi-

capés, ce qui est un pas important vers l'acceptation réciproque. Contrairement aux hommes, les chevaux n'ont pas d'appréhension à entrer en contact avec une personne handicapée et ne connaissent pas la compassion – ils réagissent donc souvent d'une autre manière que prévue, avec beaucoup d'intuition et de volonté. D'un point de vue général, le sport para ne diffère pas du sport pour valides dans ses structures. Cependant, une différence évidente marque le sport para: pour fournir la même prestation, il faut beaucoup plus de temps, d'entraînement et de personnel. La paire cheval-cavalier doit s'accorder, tout comme l'ambition et la motivation ainsi que l'entraînement et le soutien; voici le défi que la discipline Para-Equestrian a accepté. ■

## PARA EQUESTRIAN – TERMES, CHIFFRES ET FAITS

**PE-TeCo:** Abréviation pour l'épreuve nationale «Para-Equestrian-Team combiné». L'équipe est composée de deux paires cavalier-cheval, l'une avec un cavalier handicapé, l'autre avec un cavalier valide.

**Grade:** Les handicaps sont classés en différents grades (I–V). Le degré de handicap est déterminé par des «classificateurs» reconnus (médecins, physiothérapeutes) en fonction de la force et de la coordination disponibles en vue de la pratique du sport équestre.

**Grade I:** Les athlètes sont pour la plupart en fauteuil roulant. Leur équilibre du haut du corps est réduit, le fonctionnement des bras et des jambes restreint. Les cavaliers n'ayant plus aucun équilibre du haut du corps resp. aucune capacité de coordination mais un bon fonctionnement des bras prennent également le départ dans cette catégorie. Les épreuves sont montées uniquement au pas.

**Grade II:** La plupart des athlètes de cette catégorie sont également en fauteuil roulant. Le fonctionnement de leurs jambes et l'équilibre de leur haut du corps est fortement restreint. Le fonctionnement/la capacité de coordination de leur haut du corps et/ou des bras est souvent très restreint. Les épreuves sont montées au pas et au trot.

**Grade III:** Le grade III se différencie du grade II par la fonctionnalité des bras des athlètes. Celle-ci est bonne ou légèrement restreinte. Les athlètes ayant une forte limitation d'un bras, d'une jambe ou d'un côté du haut du corps peuvent également prendre le départ dans cette catégorie. Les épreuves sont montées au pas et au trot, certaines figures au galop peuvent être choisies pour les reprises libres.

**Grade IV:** Cette catégorie regroupe les athlètes avec différents handicaps. En règle générale, ils peuvent se déplacer sans aide. Ils ont soit une limitation d'un bras ou d'une jambe, de légères limitations des deux bras ou des deux jambes ou de fortes limitations des bras. Les athlètes classés B1 (aveugles) ainsi que les personnes ayant des déficiences mentales prennent également le départ dans cette catégorie. Les épreuves sont montées aux trois allures. Les exigences correspondent au niveau L des reprises de dressage habituelles.

**Grade V:** Les athlètes prenant le départ dans cette catégorie n'ont des limitations que d'un ou deux membres ou une restriction visuelle. Les épreuves sont montées aux trois allures et les exigences correspondent au niveau M des reprises de dressage habituelles.

**PEID:** La carte d'identité Para-Equestrian (PEID) est le document permettant de participer à des manifestations nationales. Le degré de handicap ainsi que les aides auxiliaires autorisées y figurent également.



# Développement et structures

Le sport Para-Equestrian a été développé continuellement au cours des quinze dernières années en Suisse. Les expériences acquises au niveau international ainsi que la collaboration avec d'autres nations y ont fortement contribué.

## Intégration au sport valide

Afin d'intégrer le sport para autant que possible au sport valide, le PE Dressage a été développé au niveau national selon les structures et les règlements de la FSSE et de la Fédération Equestre Internationale FEI. Par la reconnaissance de la carte d'identité Para-Equestrian (PEID), le certificat permettant de prendre le départ avec certaines conditions additionnelles, une étape importante a été franchie dans cette direction. En raison de leurs handicaps, les cavaliers PE ont le droit de se servir d'aides auxiliaires comme des selles adaptées, des rênes spéciales, etc. La classification en degrés ne se fait pas selon les handicaps corporels ou sensoriels, mais selon la fonctionnalité du corps. Les limitations en matière de performance, de force et de coordination sont les critères déterminants pour la classification. Elles sont inscrites en conséquence sur la PEID.

## Seule la performance compte

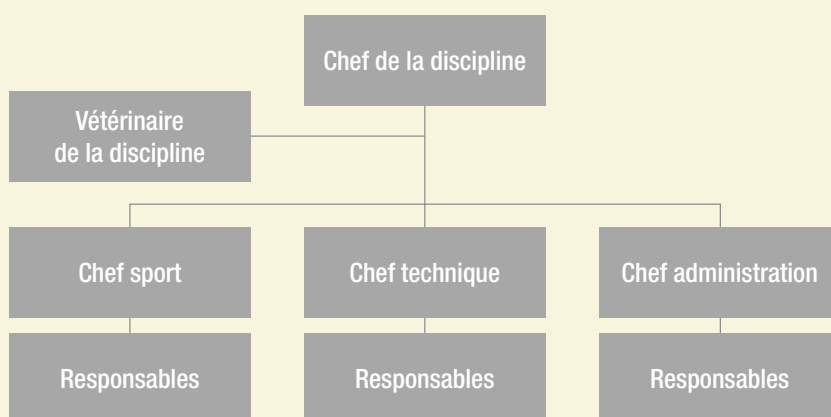
En compétition, l'évaluation et la notation incombe aux juges: Seule la performance sportive compte, la compassion ou les points de complaisance n'y ont pas leur place.



D'un point de vue général, il n'y a pas de différence entre le sport para et le sport valide en ce qui concerne l'évaluation d'une figure. La différence est le chemin pour atteindre ce but. Lors d'une conversion introduite par un léger tour de tête dans la direction voulue, la différence du degré de difficulté réside dans l'exécution, dans ce cas, l'équilibre. Le sportif valide va équilibrer ce changement de

position sans problème et de manière automatique, un cavalier de grade I cependant devra trouver une solution d'entente avec son cheval. En cas de vision fortement restreinte, un «caller» (aide de repérage) comme aide d'orientation ou, si un certificat médical le permet, un «commander» (qui dicte le programme) peuvent être engagés.

## Organisation de la discipline Para-Equestrian





# Histoire et développement



L'emploi du cheval pour des personnes ayant un handicap physique ou sensoriel remonte à plus de 2000 ans dans l'histoire de l'humanité. Le Para-Equestrian Dressage comme sport de haut niveau est quant à lui une discipline sportive très jeune. Lors des Championnats du monde de 1991 au Danemark et aux Jeux paralympiques de 1996 à Atlanta, les premiers titres et médailles ont été attribués dans la discipline Para-Equestrian Dressage.

En Suisse, les premières expériences en compétitions équestres de haut niveau avec des personnes handicapées physiques ont été faites dès l'an 2000. La participation aux Jeux paralympiques de 2004 à Athènes (GRE) et aux Jeux équestres mondiaux de 2010 au Kentucky (USA) a largement contribué au développement de la discipline. Jusqu'aux Jeux paralympiques de 2004, les cavaliers prenaient le départ avec des chevaux mis à disposition par le pays hôte et tirés au sort pour la compétition. Le passage des chevaux mis à disposition aux propres chevaux des cavaliers a non seulement permis de relever le niveau des performances des cavaliers mais aussi la qualité des chevaux, ce qui se poursuit encore aujourd'hui.

En 2006, la Fédération Equestre Internationale FEI a officiellement reconnu le Para-Equestrian (dressage, attelage) comme huitième discipline, le mettant à pied d'égalité avec les autres disciplines équestres comme le saut d'obstacles, le dressage, l'attelage, etc. En 2010, des Jeux équestres mondiaux ont été organisés pour la première fois avec les huit disciplines, faisant des sports équestres un pionnier au niveau mondial de l'intégration du sport para au sport valide.

Les Championnats d'Europe 2017 de la discipline Para-Equestrian Dressage ont eu lieu à Göteborg (SWE) avec trois autres disciplines équestres, le dressage, le saut et l'attelage. C'est à cette occasion que la cavalière suisse Nicole Geiger a remporté les premières médailles de la discipline Para-Equestrian Dressage pour la Suisse. Elle décrocha deux médailles de bronze, l'une dans la catégorie individuelle et l'autre dans la finale de la reprise libre. ■

## Participations et succès suisses lors de championnats

Année	Lieu	Championnat	Participants
2003	Moorsele (BEL)	CM	Claudia Straub/Atlanta Barbara Nafzger/Mex Mattyas Sagi Kiss/Georgina VI (chevaux empruntés)
2004	Athènes (GRE)	Paralympics	Claudia Straub/Fausto (cheval emprunté)
2005	Sóskut (HUN)	CE	Charlotte Maurer/Vanessa XIX CH
2009	Kristiansand (NOR)	CE	Christoph Eigenmann/Hobis
2010	Kentucky (USA)	JEM	Sabrina Laubscher/Hobis Celine van Till/Tin Tin
2014	Caen (FRA)	JEM	Nicole Geiger/Ry de Lafayette Celine van Till/Amanta
2015	Deauville (FRA)	CE	Nicole Geiger/Phal de Lafayette Celine van Till/Amanta
2016	Rio de Janeiro (BRA)	Paralympics	Nicole Geiger/Phal de Lafayette Celine van Till/Amanta
2017	Göteborg (SWE)	CE	Nicole Geiger/Phal de Lafayette (2x bronze) Celine van Till/Amanta



Photos: Nicole Basieux, Dirk Caremans, Evelyne Niklaus, Alessio Princigalli, Caroline Schunk



Schweizerischer Verband für Pferdesport  
Fédération Suisse des Sports Equestres  
Federazione Svizzera Sport Equestri  
Swiss Equestrian Federation

Case postale 726  
Papiermühlestrasse 40 H  
3000 Berne 22  
info@fnch.ch  
www.fnch.ch